

Séance extraordinaire du conseil Lundi 23 septembre 2024 à 16h30

Aux bureaux municipaux temporaires de Sainte-Flavie – 125 rue de l'expansion

Ordre du jour

Administration générale

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Octroi de contrat pour la démolition des résidences et de leurs terrains respectifs
- 4. Autorisation de dépôt d'un montant de 35 % de la commande de mobilier à DE GASPÉ
- 5. Période de questions
- 6. Clôture de la séance

Julie Dubé

Directrice générale et greffière trésorière

Le 20 septembre 2024